



Comité National Olympique Marocain

Le Comité National Olympique Marocain est une association de droit privé marocain à but non lucratif fondée en 1959. Il est doté de la personnalité morale et reconnu d'utilité publique. Il a pour missions de développer, promouvoir et protéger le Mouvement olympique dans l'ensemble du territoire marocain et représenter le Maroc dans les différents Jeux organisés sous l'égide du Comité International Olympique.

Siège	Complexe Sportif Moulay Abdellah - Rabat
Nombre d'employés	15
Nombre d'écritures estimé par mois	100
Logiciel comptabilité & paie	Sage i7
Nombre de comptes bancaires	3

Mission demandée

Assistance en matières comptable, fiscale, juridique et sociale du Comité National Olympique Marocain.

Assistance en matières comptable et fiscale

Même si le C.N.O.M est une association à but non lucratif et reconnu d'utilité publique, il est, néanmoins, soumis à certaines obligations comptables et fiscales.

Les travaux relatifs à ce volet de la mission sont présentés ci-dessous :

- Révision des comptes relatifs à l'exercice clos en 2017 ;
- Révision de la comptabilité de l'exercice 2018 faite par le service comptable du C.N.O.M sur la base des pièces et des documents justificatifs disponibles, conformément à la réglementation comptable en vigueur (loi comptable, C.G.N.C...) ;
- Etablissement des états de synthèse (Bilan, CPC, ESG, TF et ETIC) ainsi que des états annexes, conformément aux dispositions du C.G.N.C après l'accomplissement de tous les travaux d'inventaire comptable et d'analyse des comptes et justification des soldes
- Etablissement, télé-déclaration et télépaiement des déclarations fiscales (IR sur salaires...) au niveau de la plateforme de l'Administration Fiscale ;

- Télé-déclaration de la liasse fiscale ainsi que des déclarations annexes ;
- Assistance pour la mise à jour et la tenue des registres comptables légaux ;
- Assistance et conseils divers de la direction en matières fiscale et comptable ;

Assistance en matières juridique et sociale

Les travaux relatifs à ce volet de la mission se résument ainsi :

- Etablissement des bulletins et des journaux de paie conformément à la législation en vigueur ;
- Comptabilisation de nos opérations de paie ;
- Etablissement et télé-déclaration des déclarations sociales (CNSS, AMO et CIMR) ;
- Veille au respect des obligations sociales relatives au personnel employé ;
- Assistance et conseils divers de la direction en matière sociale.

En matière juridique

- Revue des projets de convocations aux organes et des projets de PV des assemblées ;
- Revue du rapport financier annuel ;
- Assistance et conseils divers de la direction en matière juridique.

Assistance pour l'élaboration d'un manuel de procédure propre au CNOM

Les travaux relatifs à ce volet de la mission se résument ainsi :

- Prise de connaissance de l'organisation du CNOM ;
- Inventaire des procédures existantes ;
- Elaboration et diffusion du nouveau manuel de procédures ;
- Suivi et évaluation des procédures.

Constitution de l'offre

L'offre doit être communiquée au CNOM à l'adresse suivante cnomarocain@cnom.org.ma ou amine.kouame@cnom.org.ma avant le 13 avril 2019 et doit comporter les éléments suivants :

- Une présentation de la société et ses références ;
- L'offre financière ;